Charte relative à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle par *Chouette Impact*



Sommaire

Avant-propos 3
Opportunités et risques 4
Concertation et accompagnement 5
Transparence 6
Environnemental 7
Sécurité et confidentialité 8
Responsabilité et vérification 9

Avant-propos

L'intelligence artificielle (IA) s'impose de plus en plus comme un outil incontournable, dans de nombreuses entreprises. ***Chouette Impact*** a également décidé de mettre en place cet outil dans son quotidien. Grâce à l'IA, il devient possible de générer très rapidement des contenus textuels et visuels, mais aussi d'analyser des masses de données. Autant de possibilités qui nous facilitent la vie au quotidien !

Cependant, cette avancée technologique soulève des questions de fond qu'il est impératif d'aborder de manière éthique et responsable, particulièrement dans une entreprise comme la nôtre.

L'IA générative, si elle est utilisée sans précaution, peut notamment contribuer à la diffusion de contenus erronés, amplifier des préjugés ou porter atteinte à des droits fondamentaux et au respect de la vie privée. Elle a également un impact social et environnemental, souvent sous-estimé, qui doit être pris en compte par ses utilisateurs.

Ainsi, l'utilisation de l'IA chez ***Chouette Impact*** doit être encadrée pour protéger les données sensibles de l'entreprise, les informations personnelles, et respecter la vie privée et le droit à l'image de toutes et tous.

Pour nous, il est nécessaire d'être honnête et ne rien cacher sur nos usages de l'IA. Nous privilégierons toujours la vérification humaine des résultats pour éviter toute dérive ou diffusion d'informations erronées. Nous continuons à nous baser sur notre esprit critique !

Enfin, intégrer l'IA dans nos pratiques implique de rester fidèles à nos engagements sociaux et environnementaux. Cela se fait donc évidemment en tenant compte de notre responsabilité sociale et environnementale comme nous le faisons déjà au quotidien. Nous souhaitons aussi garantir des contenus accessibles à toutes et tous, lutter contre la discrimination et réduire autant que possible l'empreinte écologique des technologies employées.

La présente charte a pour objectif de nous fournir une ligne directrice qui nous assure une pratique raisonnée, intelligente et consciente de l'IA. Elle assure aussi la transparence de nos méthodes auprès de tous. Nous devons agir dans l'intérêt commun des membres de ***Chouette Impact*** et de ses clients, sans jamais perdre de vue l'essentiel : préserver l'intégrité individuelle de chacun.e.

Opportunités et risques

Principes généraux

➔ L'intelligence artificielle est une avancée technologique qui s'est rapidement intégrée à notre quotidien. Elle représente un outil innovant qui apporte des solutions pragmatiques aux entreprises et qui facilite de nombreuses tâches. Il est cependant essentiel de garder à l'esprit qu'elle présente également des risques, notamment pour notre secteur d'activité. Son utilisation doit donc rester raisonnée et encadrée afin de prévenir toute utilisation intensive ou démesurée.

Opportunités

➢ L'IA nous permet de **gagner du temps**, aussi bien dans nos recherches que dans la création de contenus visuels, notamment en matière de design.

Elle rend ces **compétences plus accessibles** à chacun.e d'entre nous, et nous permet d'être autonome.

➢ De cette manière, l'IA nous permet d'être plus agile et répondre plus rapidement à des demandes clients.

➢ Enfin, elle nous permet de **monter rapidement en compétences** et d'**approfondir nos connaissances** sur des sujets variés, sans avoir systématiquement besoin de solliciter des tiers ou de consacrer un temps important à des recherches que l'IA peut nous aider à synthétiser. Le temps gagné peut être consacré à d'autres choses et **se répercute positivement sur les coûts variables** de Chouette Impact.

Risques

➢ L'IA repose sur des **infrastructures particulièrement gourmandes en ressources**, et son développement rapide a un **coût environnemental important**. En faisant reposer nos pratiques de recherche et de création de contenu sur ces outils, nous risquons également de **perdre en crédibilité auprès de nos clients**, notamment si les supports produits finissent par **manquer d'authenticité**. Il existe donc un **paradoxe** à utiliser des technologies dont **l'impact environnemental contribue à épuiser les ressources** mêmes que Chouette Impact sensibilise à préserver.

➢ Par ailleurs, le fonctionnement de l'IA repose aussi sur le **travail humain**, trop souvent **exploité**, que ce soit lors de l'**entraînement des modèles** ou dans les **activités d'extraction minière** nécessaires à la fabrication des infrastructures.

➢ En matière de **capacités individuelles**, l'utilisation de l'IA présente également un risque de **perte d'autonomie**, en nous incitant à moins mobiliser nos propres connaissances, nos capacités d'analyse et notre réflexion. Son usage démesuré peut par ailleurs progressivement affaiblir notre esprit critique.

➢ L'IA est aussi un **enjeu pour l'emploi** : elle contribue à la **transformation, voire à la destruction de certains métiers**.

Concertation et accompagnement

Principes généraux

➔ Comme tout nouvel outil, l'IA nécessite un temps d'adaptation pour être pleinement maîtrisée. La formation en interne, la concertation et l'accompagnement des membres de l'équipe de Chouette Impact sont donc essentiels pour en garantir une utilisation raisonnée.

Bonnes pratiques

➢ L'utilisation de l'intelligence artificielle et le **partage des connaissances**, notamment sur la **formulation des prompts**, sont essentiels pour que chacun.e puisse bénéficier des mêmes bases et monter en compétences. Dès lors qu'un membre de l'équipe découvre un usage ou une pratique susceptible de faire gagner du temps ou d'améliorer les compétences des autres, il est important que cette connaissance soit partagée.

➢ Chaque semaine, les employé.es font ainsi un **point en interne sur leurs usages de l'IA** : ce qu'ils et elles ont appris, les tâches pour lesquelles ils et elles l'ont utilisée, les circonstances de cet usage et les éventuelles bonnes pratiques à transmettre.

➢ Si l'intégration de l'IA devait **modifier les modalités de travail** ou les missions d'un poste, une consultation préalable de la ou du salarié.e concerné.e sera organisée afin de **co-construire ces évolutions**, dans un souci de transparence et de respect du travail de chacun.e. Cette démarche ne doit toutefois **pas empêcher d'envisager de nouvelles possibilités d'évolution des postes liées à l'intégration de l'IA**.

➢ Enfin, tout.e salarié.e amené.e à utiliser l'IA dans le cadre de ses missions devra être **formé.e à son utilisation et prendre connaissance de la présente charte**.

Transparence

Principes généraux

➔ Chouette Impact a à cœur d'établir une relation de confiance entre les membres de son équipe et avec ses clients. Nous souhaitons mettre en avant la transparence sur notre utilisation de l'IA, à la fois pour respecter les prérogatives de la *Loi européenne sur l'intelligence artificielle*, mais aussi pour favoriser des relations honnêtes entre toutes et tous.

Bonnes pratiques

➢ **L'esprit critique ne doit jamais être négligé**. Lorsque l'intelligence artificielle génère un contenu, quel qu'il soit, nous lui demandons **systématiquement de préciser ses sources**, dont nous **vérifions ensuite la fiabilité**.

➢ Nos articles de blog peuvent être partiellement rédigés à l'aide de l'IA, ainsi que les appels d'offre

➢ **Tout.e employé.e est tenu.e d'informer son ou sa supérieur.e lorsque l'IA intervient à plus de 80% dans la réalisation d'une tâche**, quelle qu'elle soit. Il ou elle devra également **le signaler lorsque la valeur ajoutée de sa proposition repose principalement sur l'IA**, par exemple dans le cadre du développement d'un nouveau format.

➢ La **même exigence de transparence s'applique à nos clients**. **Si l'entreprise utilise l'IA à plus de 50%** pour développer rapidement un format répondant à une demande spécifique, notamment en raison de contraintes de temps et/ou de budget, **le client en sera explicitement informé**.

➢ Par ailleurs, lors d'un appel commercial ou de tout autre échange téléphonique avec un client, un prestataire ou un.e employé.e, **toute utilisation de l'IA impliquant l'enregistrement de l'appel devra être signalée à la personne concernée**.

➢ **La transparence doit être totale** afin de garantir une relation de confiance, aussi bien entre les membres de l'entreprise qu'avec les personnes extérieures.

➢ Enfin, les candidat.es souhaitant rejoindre Chouette Impact seront informé.es que leur **CV sera lu manuellement et individuellement** par les membres de l'équipe, **sans recours à l'IA** pour le recrutement.

Interdits

➢ Dans la continuité de notre engagement en faveur de la transparence dans l'analyse des candidatures, il est expressément **interdit aux membres de l'équipe de Chouette Impact de faire appel à l'IA pour sélectionner les candidat.es**. **Aucun CV, aucune photographie ni aucune information personnelle ne pourront être transmis à des outils d'intelligence artificielle**, afin de protéger les libertés individuelles et les données personnelles de chacun.e.

➢ Au-delà de notre devoir de transparence auprès de nos prestataires et de nos clients, nous nous imposons également une **limite dans la création de formats sur mesure** ; il est **formellement interdit de concevoir un format dont plus de 50% du contenu est généré par l'IA sans accord préalable du client**. Si, en raison de contraintes de temps et/ou de budget, un recours plus important à l'IA permettait de répondre plus facilement à sa demande, **le client devra en être informé et donner son accord** avant que cette utilisation ne soit engagée.

Environnemental

Principes généraux

➔ Depuis 2020, Chouette Impact sensibilise les entreprises aux enjeux environnementaux et écologiques. Notre secteur d'activité nous pousse chaque jour à être soucieux de la transition écologique. L'intelligence artificielle repose sur des infrastructures gourmandes et lourdes, il est donc naturel et essentiel que nous nous questionnons perpétuellement sur notre usage et sur la manière de l'optimiser pour qu'il pèse le moins possible sur la planète.

Bonnes pratiques

➢ Les **requêtes adressées** à l'IA ne doivent **jamais être formulées dans la précipitation**. Avant chaque utilisation, il est nécessaire de **réfléchir à la pertinence et à l'utilité de la requête**, puis de prendre le temps de **rédiger une consigne claire et précise** afin de limiter le nombre de sollicitations nécessaires.

➢ Le **modèle de génération** doit également être **choisi avec attention**, en fonction de la nature de la requête et du résultat attendu. Dans la mesure du possible, **nous privilégierons toujours les modèles les moins gourmands en ressources**.

Interdits

➢ Il est **interdit de se servir de l'IA pour générer du contenu à des fins purement récréatives**, en particulier des images. La génération de visages destinés à illustrer nos formats est également défendue. **L'IA doit rester un outil au service du travail** de nos employé.es et **répondre à un besoin professionnel précis**. Son utilisation à des fins divertissantes n'a donc pas sa place au sein de Chouette Impact.

Sécurité et confidentialité

Principes généraux

➔ L'utilisation de l'IA peut poser des questions majeures autour des enjeux de protection de données, de cybersécurité et de confidentialité des usagers. Pour éviter tous les risques, il est important d'en avoir conscience et d'agir en conséquence.

Interdits

➢ Les membres de Chouette Impact ont l'**interdiction de partager des données sensibles avec l'IA** qui pourrait porter préjudice à une personne tiers en cas de fuite de données. Aucune adresse postale, adresse mail ou numéro de téléphone, ne devront être partagés ou transmis.

➢ Toutes les **données personnelles seront anonymisées** avant leur partage dans l'IA, et les photos seront toujours floutées si elles ne bénéficient pas d'un droit à l'image.

Responsabilité et vérification

Principes généraux

➔ Chouette Impact a conscience des enjeux liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, ses employé.es ont donc un devoir de responsabilité et de vérification concernant les contenus générés par l'intelligence artificielle et la manière dont ils et elles font le choix de s'en prévaloir ou non.

Bonnes pratiques

➢ **Utiliser son esprit critique lors de la lecture des contenus générés par l'IA est obligatoire**. Celle-ci peut commettre des erreurs et présenter des informations erronées avec assurance, sans reconnaître qu'elle ignore la réponse. Il est donc impératif de **vérifier la fiabilité des sources et des informations générées avant toute utilisation**. Les **contenus doivent systématiquement être relus attentivement** et, si nécessaire, corrigés ou modifiés.

➢ Chouette Impact est parfois amenée à utiliser des images libres de droits pour illustrer ses formats. Lorsqu'une **image est générée par l'IA** dans ce but, il appartient donc à l'employé.e de **vérifier qu'elle peut être utilisée librement** et que son utilisation ne porte pas atteinte aux droits des autres.

➢ **La personne qui génère un contenu à l'aide de l'IA en est pleinement responsable**. Elle doit s'assurer elle-même de sa conformité, de sa fiabilité et de sa pertinence avant de l'utiliser ou de le transmettre. Cette vérification est obligatoire et ne peut être reportée sur l'IA.

➢ Enfin, lorsqu'un.e employé.e produit un contenu, quel qu'il soit, il est recommandé de **solliciter l'IA pour obtenir un regard complémentaire sur son travail** (retours critiques, suggestions d'amélioration, corrections d'orthographe ou reformulations). L'IA peut aussi être sollicitée pour rédiger une critique sur son propre contenu généré.

➢ Cette démarche de remise en question, à la fois de l'employé.e, mais aussi de l'IA, doit permettre à chacun.e de développer ses compétences. **L'objectif final est d'améliorer toujours plus la qualité des contenus proposés aux clients de Chouette Impact**.